

### Activité 3.3 : Accompagner l'organisation, la mise en œuvre et l'évaluation des stages pour les différentes catégories d'apprenants

<b>Objectif :</b>	Renforcer l'organisation et le suivi des stages
<b>Calendrier :</b>	M9, M10
<b>Moyens :</b>	<p><u>Expertise : 19 h/j</u>  Service des stages + attachés de justice : 5 h/j (1 mission x 1 expert x 5j)  Greffiers : 5 h/j (1 mission x 1 expert x 5j)  Adouls &amp; huissiers : 3 h/j (1 mission x 1 expert x 3j)  Atelier de restitution : 6 h/j (1 mission x 2 experts x 3j)</p> <p><u>Experts :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sarah DUPONT (FR)</li> <li>➤ Nicolas CHAREYRE (FR)</li> <li>➤ Olivier BRAY (FR)</li> <li>➤ Guillaume GIRARD (FR)</li> <li>➤ Ignacio Ubaldo GONZÁLEZ VEGA (ESP)</li> <li>➤ M. José María FERNANDEZ VILLALOBOS (ESP)</li> </ul>
<b>Cible :</b>	Groupe de travail ad-hoc, direction de l'ISM, présidents des tribunaux
<b>Méthodologie :</b>	<p>L'analyse de l'organisation, de la mise en œuvre et du suivi des stages pratiques réalisée lors de l'audit pédagogique pour chaque catégorie d'apprenants pourra si nécessaire être approfondie et complétée. Par exemple, le projet pourrait étudier les moyens permettant de mettre en place ou de perfectionner le maillage de formation entre l'ISM et les juridictions, par la création ou le développement du rôle de certains organes tels que le responsable des stages au sein de l'ISM, les superviseurs de stage au sein des juridictions, les magistrats délégués à la formation au niveau des cours d'appel et les référents en cabinets d'adouls et d'huissiers.</p> <p>Le projet s'intéressera par ailleurs aux possibilités d'interactions entre l'ISM et les juridictions dans l'organisation des formations professionnelles continues en considération de critères budgétaires et géographiques (choix ou combinaison entre formation continue centralisée et ou déconcentrée).</p> <p>L'analyse de la mise en œuvre des stages pourrait se dérouler comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Etude du séquençage juridictionnel et adaptation aux besoins :</b> en fonction de la nature et de la quantité des postes offerts aux attachés de justice, greffiers et auxiliaires à la sortie de l'ISM, il conviendra d'identifier les fonctions devant donner lieu prioritairement à un stage pratique et celles pour lesquelles le stage devra être plus approfondi (dans 3.1)</li> <li>▪ <b>Evaluation du maillage de formation déjà en place :</b> service des stages et interlocuteurs sur le terrain.</li> <li>▪ <b>Analyse de la diversification des stages et étude de faisabilité d'une ouverture à d'autres acteurs ou interlocuteurs du secteur de la justice :</b> les Etats membres analyseront la diversification des stages offerts aux apprenants tant au sein des juridictions qu'à l'extérieur. S'agissant des attachés de justice, par exemple, il s'agira principalement de s'interroger sur la nécessité ou non d'étendre la phase de stages pratiques à des fonctions non judiciaires mais associées au monde judiciaire (avocats, huissiers, policiers, gardiens de prison etc.) ou à des activités susceptibles de contribuer, par exemple, à une plus grande ouverture des magistrats à la société civile (Entreprises, ONG, autres administrations de l'Etat).</li> </ul> <p><b>Un atelier</b> réunissant un groupe de travail ad-hoc ou la direction de l'ISM, permettra de valider les orientations proposées avant mise en pratique. Il se</p>

	déroulera notamment avec présidents des tribunaux (et présidents des Cours d'Appel). L'Objectif sera celui de la validation des recommandations par les responsables.
<b>Indicateurs objectivement vérifiables :</b>	Rapports de mission disponibles, Atelier de restitution/validation tenu
<b>Livrables :</b>	Organisation d'un atelier de validation des recommandations formulées pour renforcer l'organisation et le suivi-évaluation des stages.  Guide pratique de l'organisation et de la mise en œuvre et de l'évaluation des stages.